

Loi immigration : LR met la pression sur le volet travail

La droite menace de ne pas voter le texte si le gouvernement ne renonce pas aux mesures sur la régularisation des travailleurs sans papiers

Le gouvernement tiendra-t-il son «équilibre» jusqu'au bout? Alors que le projet de loi immigration doit être présenté en conseil des ministres début février, des rumeurs bruissent selon lesquelles la «jambe gauche» du texte pourrait être rabotée par l'exécutif afin de s'allier des soutiens à droite. Depuis le début de l'annonce d'une loi immigration, à l'été 2022, le ministre de l'intérieur Gérard Darmanin ne cache pas son souhait de trouver une majorité parlementaire à droite. «Tout ce que LR [Les Républicains] a toujours demandé sur l'immigration, nous le proposons», disait-il dans *Le Figaro*, le 21 décembre, en présentant son texte, qui comporte notamment des mesures renforçant les possibilités d'expulsions.

Soucieux d'un «en même temps» macronien, l'exécutif a cependant choisi dès novembre 2022 de faire coporter le projet de loi par le ministre du travail Olivier Dussopt, transfuge de la gauche, et d'annoncer à l'occasion

la création d'un titre de séjour «métiers en tension» accessible aux travailleurs sans-papiers. De quoi mettre en péril l'appui de LR, dont le soutien à la réforme des retraites est déjà attendu?

«A la recherche de compromis»

«Sur l'immigration, nous n'étions pas demandeurs d'un nouveau texte, affirme le vice-président LR du Sénat, Roger Karoutchi. On nous a présenté des mesures de contrôle qui allaient dans le bon sens et on était prêt à travailler dessus mais, à la surprise générale, on a entendu parler de ce titre "métiers en tension" et de la possibilité d'autoriser les demandeurs d'asile à travailler. Ça, c'est non. Si le ministre de l'intérieur veut faire voter son texte, il sait qu'on ne prendra pas ces éléments.» «Il faut que les clandestins qui entrent en France sachent que jamais ils ne pourront prétendre à une régularisation», a martelé Bruno Retailleau, patron des sénateurs LR, sur Europe 1, mardi 17 janvier.

Le gouvernement ne semble pas, en l'état, prêt à reculer. Le sujet a été l'objet de discussions lors d'un petit déjeuner à l'Élysée, jeudi 12 janvier, où ont été conviés les députés de la commission des lois de l'Assemblée. Face aux doutes de certains élus, Emmanuel Macron s'est voulu très clair. Selon un participant, le chef de l'État a validé l'option du titre de séjour «métiers en tension» rappelant qu'il fallait «assumer des propositions audacieuses et radicales» autant sur la question des flux que sur la partie travail. Le président de la commission et député Renaissance Sacha Houlié (Vienne) assure avoir eu de l'intérieur et de Matignon «qu'il n'y aurait pas de difficultés».

Place Beauvau, on rappelle que la ligne du ministre est de faire montre de «souplesse en amont et pendant la discussion parlementaire, à la recherche de compromis». «Nous défendons l'équilibre du texte et nous ne sommes pas du tout favorables au retrait du titre

«métiers en tension», corrobore par ailleurs un conseiller de Matignon. Ce même conseiller concède toutefois qu'il existe plusieurs manières d'atteindre l'objectif de favoriser la régularisation des travailleurs.

La régularisation des travailleurs sans papiers est encadrée par une circulaire de 2012 dite «circulaire Valls». Elle fixe des critères comme un nombre d'années de présence en France, un nombre minimal de bulletins de paie prouvant l'ancienneté dans le poste ou la présentation de documents par l'employeur telle une promesse d'embauche. Ces critères sont indicatifs et chaque préfet reste libre de régulariser ou pas, selon son pouvoir discrétionnaire. D'où des pratiques inégales. D'aucuns craignent que le gouvernement, sous la pression de la droite, renonce à donner force de loi aux critères de régularisation et se contente d'assouplir la circulaire existante.

Au sein de Renaissance, quelques flottements apparaissent

aussi. Si le député du Val-de-Marne, Mathieu Lefèvre, assure que «la majorité tient aux deux jambes du texte», d'autres soutiendraient l'idée de plafonds quantitatifs. «Nous devons répondre à une très forte demande de maîtrise des flux migratoires, juge le député de Paris Benjamin Haddad. Nous pouvons travailler à chercher une majorité avec LR.» Des députés de la majorité élus dans des circonscriptions où le chômage reste élevé se montrent également réservés à l'idée de défendre les régularisations.

«Silence pesant de la gauche»

Si le soutien des élus LR semble en suspens, une majorité peut-elle se construire à gauche? «L'amélioration du texte doit venir de la gauche, défend Marilyne Poulain, ancienne référente de la CGT sur les travailleurs migrants, qui a participé aux consultations menées par le gouvernement en amont de la rédaction du texte. On ne peut pas se contenter d'une circulaire de

régularisation, ce n'est pas à la hauteur des enjeux d'égalité des droits, de sortie de la clandestinité et de la précarité des travailleurs.» Elle s'étonne du «silence pesant de la gauche» sur le projet de loi.

«On est prêt à coconstruire le texte, dit pour sa part Andy Kerbrat, député LFI de Loire-Atlantique et l'un des chefs de file du parti sur la question migratoire. Si on peut arracher du mieux pour les travailleurs, par la voie d'amendements, on le fera. Mais, pour l'instant, le gouvernement montre qu'il penche à droite et alors ce sera un vote contre.» Sacha Houlié espère que des élus socialistes et écologistes s'abstiendront lors du vote pour ne pas empêcher son adoption. «Sur le volet des régularisations, nous allons bien plus loin que ce que la gauche n'a jamais fait», assure le député de la Vienne. Le texte doit arriver en mars ou avril au Sénat et avant l'été à l'Assemblée. La route est encore longue. ■

THIBAUD MÉTAIS
ET J. PA.